

Au Conseil intercommunal du SIDERE

Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis N° 06 / 2021-2026 relatif au budget 2022

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Commission des Finances du SIDERE s'est réunie en séance ordinaire le mercredi 10 novembre 2021 à 16h30 dans les locaux administratifs du SIDERE à Perroy.

Sont présents tous les membres de la Commission des Finances, soit :

Madame Valérie Schlup, Commune de Rolle
Messieurs Raphaël Gonzalez, Commune de Bougy-Villars
Steve Jaquier, Commune de Mont-sur-Rolle
Andreas Meyer, Commune de Féchy
Hans-Peter Brunner, Commune de Vinzel (rapporteur)

Sont également présents, M. François Delafoge, président du CoDir du SIDERE, M. Francis Mondoux, vice-président du CoDir du SIDERE et M. Thierry Cuénod, Chef de service du SIDERE.

La CoFin les remercie pour les informations et explications détaillées fournies.

1. Généralités

Après la présentation du budget 2022 par MM. Francis Mondoux et Thierry Cuénod, la CoFin a posé des questions sur certains aspects du budget, notamment les postes qui présentent des différences importantes par rapport au budget 2021 ou qui méritaient des explications complémentaires.

Le budget 2021 montre des comptes équilibrés entre les charges et les revenus pour un montant total de CHF 4'211'984.38. Ce montant est en baisse par rapport au budget 2021 (moins CHF 319'778.14 soit - 7.06 %) et aussi par rapport au comptes 2020 (moins CHF 146'389.59 soit - 3.36 %). Les revenus permettent de couvrir les dépenses d'administration, d'exploitation, des intérêts de la dette à long terme et des amortissements comptables, à l'exception de certains travaux d'entretien qui sont couverts par un prélèvement sur le fond de réserve pour travaux futurs de CHF 934'284.38 (voir compte 810.4809).

En comparaison aux comptes 2020, les frais administratifs (comptes 802) ne varient que de peu. La variation la plus significative est de plus CHF 9'700.00 (compte 802.3011 Traitement du personnel)

En ce qui concerne les frais d'exploitation (comptes 810), les augmentations les plus significatives par rapport aux comptes 2020 sont les comptes 810.3141 Entretien des ouvrages (CHF 132'072.28) et 810.3801.01 Attribution fond de réserve renouvellement compteurs. Ce compte est nouveau, il n'existait pas encore dans les comptes 2020.

En revanche, le compte 810.3144.02 Entretien réseau de distribution a baissé de CHF 221'775.68 par rapport aux comptes 2020, et de CHF 602'000 par rapport au budget 2020.

La CoFin dans son ensemble est de l'avis que le budget 2022 a été établi selon les prévisions et estimations les plus réalistes possible et que le principe de la prudence a été

appliqué afin de tenir compte des incertitudes et des erreurs éventuelles, qui font toujours peser un risque sur tout exercice de prévision.

2. Détails des comptes

801.3002 Vacations du Comité de Direction

Ce poste est stable par rapport au budget 2021.

802.3011 Traitement du personnel (administratif)

La masse salariale du secteur administratif est de CHF 259'070.00, en augmentation de CHF 3'430.00 soit + 1.34 %. Cette augmentation est due à la compensation de l'augmentation de l'index du coût de la vie et le paiement d'une gratification éventuelle.

802.3151 Entretien mobilier et informatique

Pour des raisons de transparence, et aussi à cause du coût de plus en plus important de l'informatique, la CoFin est de l'avis qu'il serait judicieux de séparer le compte d'entretien mobilier de celui de l'informatique et de créer deux comptes séparés.

810.3011 Traitement du Personnel (exploitation)

La masse salariale du secteur administratif est de CHF 259'070.00, en augmentation de CHF 6'220.00 soit + 1.43 %. Cette augmentation est due à la compensation de l'augmentation de l'index du coût de la vie et le paiement d'une gratification éventuelle.

810.3144.01 Entretien réseau d'adduction

Le poste le plus important de ce compte concerne l'installation d'une protection cathodique sur la conduite d'eau brute entre la station de pompage d'Oujonnet et la station de filtration de Champ-Jaillet (CHF 82'000.00).

810.3144.02 Entretien réseau de distribution

Le coût d'entretien du réseau de distribution est le poste le plus important du budget. Il comprend surtout des remplacements de conduites, en partie suite à des travaux planifiés par les communes. Ce poste est cependant en diminution par rapport au budget 2021 (moins 37.6 %) et au comptes 2020 (moins 18.2 %).

810.3144.03 Entretien des bornes-hydrante

La conclusion d'un nouveau contrat d'entretien sur 5 ans a permis de couper cette dépense pratiquement en deux.

810.3185.02 Analyse d'eau

Ce poste a fortement augmenté par rapport au passé, dû à une augmentation des demandes d'analyses de l'OFCE (office de la consommation du canton). Notamment le contrôle régulier du chlorothalonil.

810.3801.01 Attribution fond de réserve renouvellement compteurs

Ce fond a été créé afin de financer le remplacement des 4'000 compteurs qui devrait intervenir d'ici 4 à 5 ans.

810.4351 Taxes au m³

Les prévisions de vente d'eau de CHF 1'800'000 sont identiques au budget 2021.

810.4651 Subsidés ECA & Divers

La forte augmentation de ce poste est due aux travaux prévus par le SIDERE et qui sont partiellement subventionnés par l'ECA.

810.4809 Prélèvement sur fond de réserve pour travaux futurs

Afin d'équilibrer les comptes, certains travaux d'entretien seront financés par des prélèvements sur fonds de réserve pour travaux futurs. Au 31.12.2020, le fonds de réserve pour travaux futurs présentait un solde de CHF 2'670'737.05. Le total des prélèvements prévus est de CHF 934'284.38

3. Conclusions

La Commission des Finances, à l'unanimité de ses membres, vous demande de bien vouloir, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE

- Vu le préavis N° 06/2021-2026 du Comité de direction, relatif au budget 2022
- Entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet
- Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

- D'adopter le préavis N° 06 / 2021-2026 tel que présenté.

Perroy, le 29 novembre 2021

Pour la Commission des finances

Valérie Schlup

Raphaël Gonzalez

Steve Jaquier

Andreas Meyer

Hans-Peter Brunner (rapporteur)